

2016 : Tarifs du centre d'accueil temporaire (CAT) à charge des usagers et des régimes sociaux

Les clients aux bénéfices des prestations complémentaires de l'AVS (PC-PCG) se voient facturés un tarif réduit, le solde de la prestation est pris en charge par les PC.

Catégorie de prestation	Nom de la prestation	Description	Tarif à charge de l'utilisateur	Montant pris en charge par les PCG	Solde à charge de l'utilisateur
Module de prise en charge et combinaisons de modules et de repas	M1	Module de 4 heures, sans repas: matin	5.00	5.00	-
	M2	Module de 4 heures, sans repas: après-midi	5.00	5.00	-
	M4	Demi-journée - matin, y compris repas midi	20.00	5.00	15.00
	M5	Demi-journée - après-midi, y compris repas midi	20.00	5.00	15.00
	M7	Journée matin/après - midi, y compris repas de midi	25.00	10.00	15.00
	R1	Repas de midi (possible à l'EMS Beau-Séjour le week-end)	15.00	-	15.00
Transport (*)	T1	Transport aller-retour dans un rayon inférieur ou égal à 5 km	9.20	9.20	-
	T2	Transport aller-retour dans un rayon supérieur à 5 km	18.40	18.40	-

(*) Transport : un aller simple compte comme 1/2 prestation et donne lieu à la moitié de la facturation prévue pour la prestation complète.